

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
Tél. 05 55 67 62 47

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° 7/2021

Nombre de membres

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Du syndicat de communes

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Séance du

18 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars, à **14 heures**, les membres du comité syndical du syndicat de commune « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, Mme Michèle ALOUCHY, M. Jean-Jacques BIGOURET

Pouvoirs :

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 11 mars 2021

M. Jean-Jacques BIGOURET a été nommé secrétaire de séance

Objet : Affectation des résultats 2020

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement :

- Résultats de l'exercice : + 4 341.18 €
- Résultats antérieurs reportés :

Soit un total de : + 4 341.18 €

Résultat d'investissement :

- Résultats de l'exercice Budget principal : + 102 526.61 €
- Résultats antérieurs reportés Budget principal :

Soit un total de : + 102 526.61 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : 0.00 €

Besoin de financement : 0.00 €

Le comité syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement :

- compte 002 (recette) : + 4 341.18 €

Investissement :

- compte 001 (recette) : + 102 526.61 €

Affichée le

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Président,
Alain BUJADOUX